



Waremme, le 28 juin 2018

**Commission Locale de Développement Rural**  
**Compte rendu de la réunion**  
**Lot 0 : Plateforme d'aides, d'échanges et de services**  
**27 juin 2018**

Membres de la CLDR :

**Présents** : 10 personnes : Frédéric BESSEMANS, Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Marie DELANGEN, Murielle DELCOURT, Valérie FRIPPIAT, Bénédicte MARLIER, Corinne MAUS, Vincent VAN GEEL, Luc VIATOUR.

**Membres invités** : /

**Pour la Commune** : /

**Pour l'APERe asbl et Coop'Héron asbl** : Frédéric Praillet

**Pour la FRW** : Suzanne JADOUL, Vincent LEGRAND, agents de développement

**Excusés** : 10 personnes : Françoise COLLARD, Patrick de CHANGY, François DEBEHOGNE, Anne DE SMET, Marie-Odile DESSY, Isabelle EBROIN, Hélène FERON, Éric HAUTPHENNE, Manon LECOCQ, Nicolas LEROY et Tracey BERGHMAN (membre invité)

Ordre du Jour :

- État d'avancement des lots 0 :
  - o Patrimoine,
  - o Nature,
  - o Pollec,
- Lot 0 : adoption d'une plateforme d'aides, d'échanges et de services
- Les suites ...

La présentation utilisée lors de la réunion est consultable via le lien <https://goo.gl/ZhtS3K>

Le président de la CLDR accueille les participants ainsi que l'invité du soir, Frédéric Praillet.

Suzanne Jadoul annonce l'ordre du jour et s'assure que le compte rendu de la réunion du 30 mai ne fait pas l'objet de remarques. Il est donc approuvé.

## **1. État d'avancement des lots 0 « Patrimoine », « Nature » et « Pollec »**

### **1.1. GROUPE « PATRIMOINE »**

La première réunion relative au village de Héron sera organisée le 22 octobre prochain à 19h30 à la salle communale de Héron. C'est Marie-Odile Dessy qui accompagnera Mme Franchimont de l'asbl Qualité Village Wallonie.

La seconde, pour Warêt-L'Évêque, aura normalement lieu le 15 novembre à 19h30. Une salle doit encore être trouvée. Ce sont mesdames Valérie Fripiat et Corinne Maus qui assisteront Mme Franchimont.

Les 3 et 4<sup>èmes</sup> réunions, pour les villages de Couthuin et Lavoisier, auront idéalement lieu en janvier et février 2019. En effet, Mme Franchimont préfère éviter d'organiser une réunion en décembre.

Pour rappel, le texte d'invitation sera proposé par l'asbl Qualité Village Wallonie. La Commune se chargera des impressions et ce sont les membres de la CLDR qui s'occuperont de la diffusion des événements (via toutes-boîtes et réseaux sociaux).

### **1.2. GROUPE « NATURE »**

Le 23 juin dernier, un groupe de 7-8 personnes a été nettoyer la drève d'Envoz (arrachage de mauvaises herbes). Une seconde étape de nettoyage devra idéalement avoir lieu en septembre avant de planter un « pré fleuri ». Ce dernier devrait permettre d'éviter, à l'avenir, de devoir recommencer cette opération.

Au niveau de l'organisation, l'un des membres de la CLDR propose d'organiser de tels événements le dimanche car certaines personnes travaillent le samedi.

Par ailleurs, une balade-découverte entre Héron et Forseilles est organisée par Anne de Smet, Marie Delangen et Bénédicte Marlier le 6 juillet à 18h. Le parcours fait environ 6 km pour une durée de 3h. Cette balade est l'occasion de repérer tant des éléments de nature que de patrimoine (lien à faire avec le groupe « Patrimoine »). Plusieurs personnes sont déjà inscrites.

Une seconde balade-découverte devrait être organisée fin août dans les alentours de Waret-L'Évêque. Les informations suivront...

### **1.3. POLLEC**

Le projet POLLEC vise à apporter du soutien financier, technique et méthodologique aux communes wallonnes qui, volontairement, souhaitent mettre en place une politique Locale Énergie Climat dans le cadre de la Convention des Maires. Le comité de pilotage de Héron s'est déjà réuni 4 ou 5 fois.

Frédéric Praillet revient sur l'objectif de cette politique, à savoir « *élaborer un plan d'actions pour réduire les émissions du territoire communal de 40% à l'horizon 2030 par rapport à 2006* » et le rôle de la Commune.

Au niveau de la situation actuelle (chiffres de 2017), il montre également que la Commune a déjà réussi à diminuer ses émissions (théoriques) de 18% depuis 2006.

La dynamique est donc lancée mais il faut encore aller plus loin ; en effet, l'objectif final serait d'atteindre un seuil de 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050. L'objectif est ambitieux et doit donc s'échelonner dans le temps : ainsi, d'ici 2030, les énergies renouvelables devraient concerner 40% de la production/consommation.

Comment faire pour atteindre cet objectif ? Plusieurs propositions sont faites en termes de logements, transports, bâtiments communaux, éclairages publics et production d'énergie. En effet, il s'agit de :

- Se doter d'objectifs en termes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable pour 2030,
- Se doter de propositions d'actions « Énergie » et « Climat ».

Parmi celles-ci, détaillons notamment la « plateforme de rénovation ». En 2017, la Ville de Gembloux a lancé un appel afin de trouver un auteur capable d'accompagner les propriétaires privés dans leurs souhaits de rénovation et de jouer le rôle de liaison entre ces candidats-rénovateurs et les entrepreneurs. Pour les 20.000 euros mis sur la table par la Ville, 600.000 euros ont été investis sur la Commune. Pour Frédéric Praillet, cette plateforme n'a de sens que si elle se met en place à une échelle supracommunale (en partenariat avec la Commune de Wanze par exemple ? Ou sur le territoire du GAL ?).

L'un des membres de la CLDR indique que l'objectif est évidemment louable mais se demande comment sont quantifiées les économies d'énergie ? Le plus difficile est évidemment de quantifier les investissements et économies réalisés chez les propriétaires privés. La mise en place d'une « plateforme de rénovation » faciliterait évidemment les choses.

L'un de membres se demande également quels sont les projets qui seraient susceptibles de mettre à mal ces objectifs (exemple : le développement d'un nouveau quartier) ? Un tel projet ne viendrait pas en contradiction avec les objectifs présentés ci-avant ; en effet, les nouvelles constructions ont des exigences fortes en termes de PEB. Ces objectifs sont par contre plus difficiles à atteindre dans les rénovations.

L'un des membres propose enfin d'organiser des survols de thermographie infrarouge pour localiser les défauts d'isolation des bâtiments. Vincent Legrand ajoute que la commune de Braives va lancer un tel projet. La Commune de Héron pourrait s'associer à la démarche pour aller chercher, ensemble, un subventionnement de 90% en développement rural (projet transcommunal).

#### **1.4. COOP'HÉRON ASBL – « POUR UNE ÉNERGIE CITOYENNE, LOCALE ET DE SAISON »**

Frédéric Praillet présente ensuite brièvement l'asbl Coop'Héron. Celle-ci est une association de citoyens du village de Héron qui œuvre de manière indépendante pour une appropriation citoyenne de la question énergétique. Coop'Héron est associé à Champs d'Énergie en tant que partenaire.

Il présente également leur 1<sup>er</sup> projet, à savoir l'installation de panneaux photovoltaïques à la Brasserie de Marsinne. Ils planchent maintenant sur d'autres lieux, et pensent notamment au Moulin de Ferrières...

## **2. Lot 0 : adoption d'une plateforme d'aides, d'échanges et de services**

Pour rappel, ce lot 0 cherche à promouvoir l'utilisation d'une interface virtuelle afin de favoriser l'émergence de comportements renforçant le lien social. De virtuels, ces échanges doivent donc rapidement devenir réels.

Par ailleurs, il est proposé de se baser sur un réseau existant afin d'éviter l'investissement (en temps et énergie) que représente la mise en place d'une telle plateforme. En se basant sur ce qui existe déjà, les membres peuvent se consacrer uniquement à la faire vivre.

Les membres de la CLDR sont ensuite invités à donner leurs avis sur les attentes qu'ils ont vis-à-vis d'une telle plateforme. Aucune remarque n'est formulée en regard de celles définies par la FRW. Concernant les prestations payantes, les membres aimeraient seulement que celles-ci soient clairement répertoriées comme telles.

Le tableau comparatif des différents réseaux est ensuite présenté. C'est la plateforme « Smiile » qui semble la plus complète mais les membres sont invités, s'ils le souhaitent, à tester eux-mêmes les autres plateformes. Certains membres se demandent néanmoins l'intérêt d'utiliser un site peu connu. Pour eux, facebook reste, malgré ses « dysfonctionnements » (confidentialité des données, publicités, masse d'informations), le réseau social le plus courant. Utiliser une autre plateforme demandera donc davantage d'énergie pour inciter les gens à s'inscrire.

La plateforme « Smiile » est ensuite présentée à l'aide d'une vidéo ([https://youtu.be/NyBjs-phF\\_4](https://youtu.be/NyBjs-phF_4)) ainsi que dans le powerpoint. Les différentes diapos sont, en quelque sorte, un guide de l'utilisateur sur lequel peuvent s'appuyer les membres de la CLDR.

Les 45 minutes suivantes sont destinées au « test » par les membres de la CLDR. En effet, ceux-ci ont accès à internet afin de se créer un profil Smiile et peuvent dès lors tester les fonctionnalités de la plateforme. Pour l'occasion plusieurs iPads ont été mis à disposition des participants par Luc Viatour.

Enfin, il est proposé aux membres de la CLDR de tester cette plateforme durant les vacances d'été et de faire un retour à la rentrée. S'ils le souhaitent, ils peuvent déjà commander leur kit « ambassadeur » afin de faire la promotion de ce site auprès de leurs voisins.

### **3. Les suites ...**

Il n'y aura pas de CLDR durant les vacances d'été. Les réunions recommenceront avec la rentrée scolaire. Celles-ci seront l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des lots 0 :

- Groupe Patrimoine,
- Groupe Nature,
- Retour sur la plateforme « Smiile ».

### **4. Les 5 dernières minutes**

La séance se clôture vers 22h00 avec les cinq dernières minutes.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Suzanne Jadoul,  
Vincent Legrand

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

Seules 3 personnes sur 10 ont remis le document complété, ce qui ne nous permet pas de tirer de conclusions.

Nous espérons que vous aurez passé une bonne soirée.

---

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,  
vous pouvez contacter Suzanne Jadoul ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie)  
au n° 019/58.93.20 ou par courriel : [s.jadoul@frw.be](mailto:s.jadoul@frw.be) - [m.vandenbroeck@frw.be](mailto:m.vandenbroeck@frw.be)  
ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou [isabelle.ebroin@heron.be](mailto:isabelle.ebroin@heron.be)*

---